

information du SIES

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation

Selon les prévisions effectuées à partir des résultats du baccalauréat, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année en cours, les inscriptions à la rentrée 2018 auraient augmenté de 2,1 % sur l'ensemble de l'enseignement supérieur, soit +55 000 étudiants environ. À la rentrée 2019, marquée par une pause de la croissance démographique après le boom des naissances de l'an 2000, le nombre d'inscriptions devrait s'accroître de 34 000 étudiants supplémentaires, soit une augmentation de presque 90 000 étudiants en deux ans. Si les tendances en termes d'orientation, de poursuite d'études et de démographie se prolongent, l'enseignement supérieur pourrait rassembler en 2022, 2,75 millions d'étudiants (hors doubles inscriptions licence-CPGE) et en 2027, 2,80 millions d'étudiants, soit respectivement 126 000 et 180 000 étudiants de plus qu'en 2017.

Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2018 à 2027

À la rentrée 2018, 55 000 inscriptions supplémentaires dans l'enseignement supérieur par rapport à 2017

En France métropolitaine et dans les DOM (y compris Mayotte), 2 680 400 inscriptions étudiantes à la rentrée 2017 ont été comptabilisées dans l'enseignement supérieur et 2 623 000 hors double compte des inscriptions liées au conventionnement entre l'université et les CPGE – (encadré 2) (tableau 1). Ces effectifs sont en progression, quoiqu'un peu plus modéré que les années précédentes : à dispositif équivalent¹, la hausse des inscriptions est de +1,4 % entre 2016 et 2017 après 1,8 % l'année précédente et 2,5 % entre 2014 et 2015. Ces hausses successives passées reflètent une progression de la scolarisation des nouvelles générations dans l'enseignement supérieur.

L'année 2018 dans l'enseignement supérieur, en revanche, a été marquée par les conséquences du boom démographique d'une ampleur inédite intervenu en l'an 2000. En prolongeant les tendances les plus récentes, et en intégrant les premières informations déjà disponibles sur les effectifs inscrits dans les filières universitaires, y compris l'IUT et dans les STS et CPGE à la rentrée 2018, on devrait recenser une hausse du nombre d'inscriptions dans

l'enseignement supérieur d'environ 55 000² en 2018-2019 par rapport à l'année précédente (+2,1 %). Portée par l'afflux des nouveaux bacheliers à l'entrée dans l'ensemble des filières, la hausse des effectifs totaux, qui résulte aussi de phénomènes antérieurs, serait plus modérée dans les filières « traditionnelles »³ (universités y compris IUT, STS, CPGE) (+1,6 %), mais en progression plus sensible dans les autres formations (+3,4 %) : formations d'ingénieurs non universitaires, formations des écoles de commerce, de gestion et de vente, facultés privées et autres formations relevant notamment des ministères de la santé et de la culture.

Un nombre de bacheliers en hausse

D'après les résultats définitifs du baccalauréat 2018, 767 600 candidats se sont présentés au baccalauréat en France métropolitaine et dans les DOM (y c. Mayotte) lors de la session 2018 et 677 300 ont été reçus. En lien avec la démographie et en



1. En 2017, des opérations d'identification d'établissements manquant et d'extension de la couverture du système d'informations individualisées ont été mises en œuvre. Ont été principalement concernés des établissements hors tutelle du MESRI, écoles d'art et de commerce essentiellement.

2. Toutes les données estimées ou provisoires sont indiquées avec un arrondi à la centaine en 2018 et 2019 et au millier après 2019.

3. Le terme « traditionnelles » désigne les filières modélisées dans les projections produites précédemment (encadré 1).

TABLEAU 1 - Effectifs de l'enseignement supérieur

	2016		2017		Variation 2017/2016		2018		Variation 2018/2017		2019		Variation 2019/2018		2022		2024		2026		2027		Variation 2027/2017	
	effectif	%	effectif	%	Effectif	%	Prévision	en %	effectif	en %	Prévision	en %	effectif	en %	Projections (scénario tendanciel)	en %	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %	effectif	en %
Universités publiques hors IUT (1)	1 451 149	1,1	1 467 012	1,1	15 863	1,1	1 492 900	1,8	25 900	1,8	1 507 000	0,9	14 000	0,9	1 525 000	0,9	1 536 000	1 545 000	1 545 000	893 000	893 000	78 000	5,3	
Cursus Licence (L)	821 175	1,7	835 099	1,7	13 925	1,7	856 700	2,6	21 600	2,6	866 000	1,1	9 000	1,1	875 000	1,1	885 000	893 000	893 000	58 000	58 000	78 000	6,9	
Cursus Master (M)	571 692	0,4	574 017	0,4	2 325	0,4	578 400	0,8	4 400	0,8	583 000	0,9	5 000	0,9	593 000	0,9	595 000	596 000	597 000	23 000	23 000	23 000	4,0	
Cursus Doctorat (D)	58 283	-0,7	57 896	-0,7	-387	-0,7	57 800	-0,2	-100	-0,2	58 000	0,0	0	0,0	57 000	0,0	56 000	56 000	55 000	-3 000	-3 000	-3 000	-5,2	
IUT²	117 701	0,1	117 806	0,1	105	0,1	121 300	3,0	3 500	3,0	124 000	2,1	2 500	2,1	124 000	2,1	126 000	126 000	126 000	8 000	8 000	8 000	6,8	
IUT secondaire	49 257	0,0	49 238	0,0	-19	0,0	50 600	2,8	1 400	2,8	51 000	1,0	500	1,0	51 000	1,0	52 000	52 000	52 000	3 000	3 000	3 000	6,1	
IUT tertiaire	68 444	0,2	68 568	0,2	124	0,2	70 700	3,1	2 100	3,1	73 000	2,8	2 000	2,8	73 000	2,8	74 000	74 000	74 000	5 000	5 000	5 000	7,3	
CPGE	86 472	0,0	86 466	0,0	-6	0,0	85 100	-1,6	-1 400	-1,6	85 000	0,0	0	0,0	84 000	0,0	85 000	86 000	86 000	0	0	0	0,0	
STS	257 242	-0,3	256 527	-0,3	-715	-0,3	260 100	1,4	3 600	1,4	265 000	1,9	5 000	1,9	265 000	1,9	269 000	272 000	272 000	15 000	15 000	15 000	5,8	
STS production	88 620	-0,7	87 992	-0,7	-628	-0,7	91 100	3,5	3 100	3,5	95 000	4,4	4 000	4,4	95 000	4,4	96 000	97 000	97 000	8 000	8 000	8 000	9,1	
STS service	168 622	-0,1	168 535	-0,1	-87	-0,1	169 000	0,3	500	0,3	170 000	0,6	1 000	0,6	170 000	0,6	173 000	175 000	176 000	7 000	7 000	7 000	4,2	
Ensemble des filières « traditionnelles » (3)	1 912 564	0,8	1 927 811	0,8	15 247	0,8	1 959 400	1,6	31 600	1,6	1 981 000	1,1	21 500	1,1	1 998 000	1,1	2 016 000	2 029 000	2 029 000	101 000	101 000	101 000	5,2	
Autres formations principales (4)	350 954	2,4	384 512	2,4	8 350	2,4	402 900	4,8	18 400	4,8	414 000	2,7	11 000	2,7	427 000	2,7	429 000	434 000	436 000	52 000	52 000	52 000	13,5	
Facultés privées	27 802	3,7	28 829	3,7	1 028	3,7	30 300	5,2	1 500	5,2	31 000	3,3	1 000	3,3	33 000	3,3	34 000	35 000	36 000	7 000	7 000	7 000	24,3	
Ecoles d'ingénieur hors universitaires	131 006	4,9	137 400	4,9	6 394	4,9	143 700	4,6	6 300	4,6	148 000	2,8	4 000	2,8	152 000	2,8	152 000	153 000	153 000	16 000	16 000	16 000	11,6	
Ecoles de commerce, gestion, vente	139 713	5,9 (5)	164 921	5,9 (5)	8 243 (5)	5,9 (5)	174 600	5,9	9 700	5,9	180 000	2,9	5 000	2,9	186 000	2,9	187 000	189 000	190 000	25 000	25 000	25 000	15,2	
Diplômes comptables (DCG...)	10 232	1,1	10 349	1,1	117	1,1	10 200	-1,0	-100	-1,0	10 000	0,0	0	0,0	10 000	0,0	10 000	11 000	11 000	1 000	1 000	1 000	9,7	
CPES	852	46,7	1 250	46,7	398	46,7	1 300	8,0	100	8,0	1 000	0,0	0	0,0	1 000	0,0	1 000	1 000	1 000	0	0	0	0,0	
Grands établissements (6)	41 348	1,0	41 763	1,0	414	1,0	42 800	2,4	1 000	2,4	44 000	2,3	1 000	2,3	45 000	2,3	45 000	45 000	45 000	3 000	3 000	3 000	7,2	
Ensemble des principales filières	2 263 518	1,4 (5)	2 312 323	1,4 (5)	31 840 (5)	1,4 (5)	2 362 300	2,2	50 000	2,2	2 395 000	1,4	32 500	1,4	2 425 000	1,4	2 445 000	2 463 000	2 465 000	153 000	153 000	153 000	6,6	
Autres formations (7)	291 427	0,6 (5)	310 649	0,6 (5)	1 687 (5)	0,6 (5)	316 000	1,7	5 400	1,7	317 000	0,3	1 000	0,3	324 000	0,3	330 000	335 000	338 000	27 000	27 000	27 000	8,7	
Ensemble de l'enseignement supérieur (1)	2 554 945	1,3 (5)	2 622 972	1,3 (5)	33 527 (5)	1,3 (5)	2 678 300	2,1	55 400	2,1	2 712 000	1,3	33 500	1,3	2 749 000	1,3	2 775 000	2 798 000	2 803 000	180 000	180 000	180 000	6,9	
Ensemble de l'enseignement supérieur y compris DI	2 609 613	1,4 (5)	2 680 391	1,4 (5)	36 278 (5)	1,4 (5)	2 735 700	2,1	55 300	2,1	2 769 000	-	-	-	2 806 000	-	2 832 000	2 855 000	2 860 000	-	-	-	-	

1. Hors doubles inscriptions licence-CPGE (DI)

2. Y compris les post-DUT en 1 an

3. Universités, IUT, STS et CPGE

4. Facultés privées, écoles d'ingénieur non universitaires, écoles de commerce et grands établissements

5. Evolution à dispositif équivalent : en 2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'informations individualisées ont été mises en œuvre.

Ont été principalement concernés des établissements hors tutelle du MESRI, écoles artistiques et de commerce essentiellement.

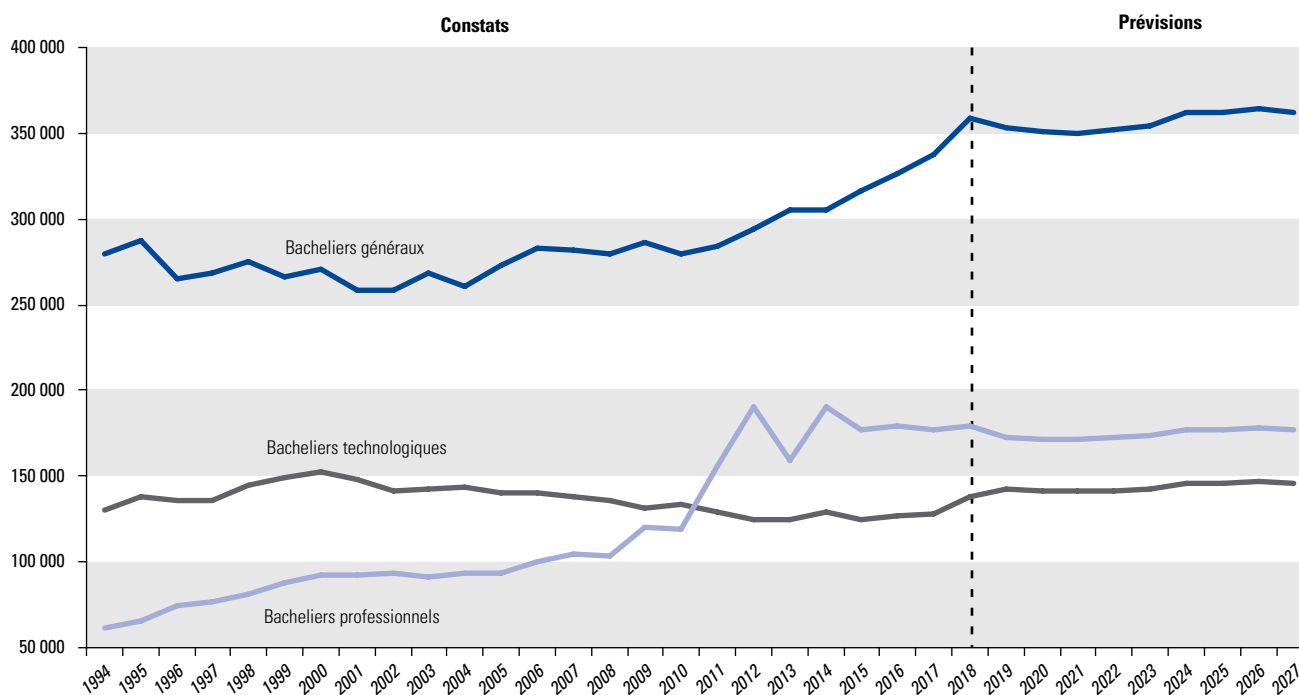
6. Grands établissements : Paris Dauphine, IEP Paris, EHESS, Ecoles normales supérieures, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, Muséum national d'histoire naturelle, Ecole pratique des hautes études,

Institut de physique du Globe et Ecole nationale des chartes

7. Autres formations : écoles paramédicales, sociales, artistiques, culturelles et autres

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES (Encadré 3)



Source : MESRI - SIES pour 2019 à 2027, MEN pour la période 1994 à 2018, 2018 résultats définitifs du baccalauréat.

particulier le pic des naissances de l'année 2000, le nombre de candidats présents aux épreuves est en hausse sensible (+34 900) par rapport à l'année précédente. Le taux de réussite au baccalauréat, toutes séries confondues, est de 88,2 % et progresse légèrement (+0,4 point). Ainsi, l'effet global est une augmentation très vive en 2018 du nombre de bacheliers (+33 500), hausse que l'on retrouve dans toutes les séries du baccalauréat avec des amplitudes différentes.

L'effectif des admis au bac général progresse très sensiblement à la session 2018 (+6,4 %, soit +21 700 bacheliers généraux supplémentaires) grâce à la forte hausse du nombre de candidats, avec un taux de réussite qui évolue de +1,3 point pour les séries ES et reste stable en série S (+0,07) et L (+0,03). Le taux de réussite des bacheliers technologiques continue son évolution à la baisse (-1,6 point) : la hausse du nombre de reçus (+7,8 %, soit +10 100) est uniquement imputable à celle du nombre de candidats. Le nombre de candidats passant le bac professionnel décroît en 2018 (-1 300 présents), mais leur taux de réussite a gagné 2 points dans les spécialités de production et 0,6 point pour les services, ce qui conduit à une hausse du nombre de reçus (+1 700, soit +1,0 %) (graphique 1).

Des poursuites moins fréquentes pour les bacheliers généraux dans les principales filières en 2018

En 2017, la propension des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à s'inscrire dans l'une des principales filières du supérieur (université, IUT, CPGE, STS, écoles de commerce ou d'ingénieur, facultés privées et autres grands établissements) s'élevait à 82,7 % (hors doubles inscriptions Licence-CPGE), soit une baisse de 0,5 point entre 2016 et 2017 et de 1,3 point depuis 2010 (tableau 2). Ces fléchissements sont plus importants pour les bacheliers technologiques que pour les bacheliers généraux : respectivement -1,5 point et -4,0 points pour les premiers et -0,3 point et -1,3 point pour les seconds.

D'après les premiers résultats disponibles sur l'année 2018, 86,3 % des bacheliers généraux de la session 2018 seraient inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur. Le taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université (hors IUT) serait en légère baisse, de 0,2 point, à la rentrée 2018 par rapport à 2017 pour s'établir à 52,0 % (tableau 2). Ce fléchissement est très modéré au regard de l'afflux de nouveaux bacheliers, modération

qui s'explique par la création de places afin de répondre aux besoins nouveaux, notamment dans les filières en tension telles que les Staps. La poursuite des nouveaux bacheliers généraux en IUT, qui diminue depuis plusieurs années (9,5 % à la rentrée 2017, -1,2 point depuis 2010), serait en retrait de 0,2 point à la rentrée 2018 par rapport à 2017. Les mêmes tendances sont observées en CPGE où le taux de poursuite s'établirait à 10,8 % en 2018, en diminution de 0,9 point par rapport à 2017 et de 2,4 points depuis 2010. En STS, le taux de poursuite, qui s'était stabilisé à la rentrée 2017 après plusieurs années de baisse, fléchirait à nouveau en 2018 pour s'établir à 6,0 %, soit 0,3 point de moins que l'année précédente et 1,9 point de moins qu'en 2010.

Face aux contraintes de capacité, une partie des étudiants semble s'être reportée vers des formations non universitaires telles que les écoles d'ingénieur, de commerce, en facultés privées ou encore en écoles paramédicales, sociales, artistiques ou culturelles. En 2017-2018, près de 3 % de néo-bacheliers des séries générales poursuivent leurs études en école d'ingénieur et autant en école de commerce. Ces taux de poursuite seraient stables à la rentrée 2018.

TABLEAU 2 - Taux de poursuite des bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur (1)

	Constat hors DI (2)				Projections (scénario tendanciel)					
	2010	2015	2016	2017	2018	2019	2022	2024	2026	2027
Bacheliers généraux	89,1	88,1	88,1	87,8	86,3	86,6	86,9	86,9	86,9	87,0
Universités (hors IUT)	50,7	52,6	52,5	52,2	52,0	52,1	52,4	52,5	52,7	52,8
IUT	10,7	9,7	9,7	9,5	9,3	9,2	9,1	9,0	8,9	8,9
CPGE	13,2	12,3	12,0	11,7	10,8	11,1	11,1	11,0	10,9	10,9
STS	7,9	6,6	6,3	6,3	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0
Facultés privées	1,3	1,3	1,3	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Ecoles d'ingénieur	2,2	2,5	2,7	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8
Ecoles de commerce	2,3	2,4	2,6	3,1	3,1	3,2	3,2	3,3	3,3	3,3
Grands établissements	0,9	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Bacheliers technologiques	73,4	72,1	70,9	69,4	69,9	69,9	70,1	70,1	70,0	70,0
Universités (hors IUT)	18,6	21,1	20,1	19,0	19,3	19,5	19,6	19,6	19,7	19,7
IUT	9,9	11,5	11,6	11,5	12,6	12,6	12,8	12,9	13,1	13,1
CPGE	1,5	2,1	2,0	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
STS	42,5	36,1	35,9	35,4	34,3	34,3	34,1	33,9	33,7	33,6
Facultés privées	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Ecoles d'ingénieur	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3
Ecoles de commerce	0,5	0,6	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0
Grands établissements	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Bacheliers généré. + techno.	84,0	83,6	83,2	82,7	81,9	81,9	82,0	82,1	82,1	82,1
Universités (hors IUT)	40,3	43,7	43,5	43,0	43,0	42,7	43,0	43,1	43,2	43,3
IUT	10,4	10,2	10,2	10,1	10,2	10,2	10,2	10,1	10,1	10,1
CPGE	19,1	14,9	14,6	14,3	13,8	14,2	14,1	14,0	14,0	13,9
STS	9,4	9,4	9,2	9,0	8,4	8,5	8,5	8,4	8,4	8,4
Facultés privées	1,0	1,0	1,0	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Ecoles d'ingénieur	1,5	1,9	2,0	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Ecoles de commerce	1,8	1,9	2,1	2,5	2,5	2,5	2,6	2,6	2,6	2,7
Grands établissements	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Bacheliers professionnels	24,6	28,0	27,6	27,2	29,3	29,3	29,7	30,0	30,2	30,4
Universités (hors IUT)	6,9	7,7	7,5	6,3	5,4	5,4	5,3	5,2	5,1	5,0
IUT	0,8	0,6	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
CPGE	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
STS	16,8	19,6	19,5	20,2	23,2	23,2	23,7	24,1	24,5	24,6
Facultés privées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecoles d'ingénieur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecoles de commerce	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Grands établissements	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Ensemble bacheliers	70,9	68,1	67,7	68,0	67,7	68,2	68,6	68,6	68,7	68,8
Universités (hors IUT)	32,9	33,4	33,2	32,9	32,9	33,0	33,2	33,3	33,4	33,4
IUT	8,3	7,5	7,4	7,4	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6	7,6
CPGE	7,3	6,7	6,6	6,5	6,2	6,3	6,3	6,2	6,2	6,2
STS	18,7	16,6	16,3	16,5	16,3	16,5	16,6	16,7	16,7	16,7
Facultés privées	0,7	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	0,9
Ecoles d'ingénieur	1,2	1,4	1,4	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5
Ecoles de commerce	1,4	1,4	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9	2,0	2,0	2,0
Grands établissements	0,5	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5

1. Les principales filières entrant dans le champ des projections sont l'université, les IUT, les STS, les CPGE, les facultés privées, les écoles d'ingénieur, les écoles de commerce, de gestion et de vente et les grands établissements.

2. DI : doubles inscriptions licence-CPGE

Lecture : à la rentrée 2017, 87,8% des bacheliers généraux de l'année se sont inscrits dans l'une des principales filières post-baccalauréat, dont 52,2% à l'université hors IUT, 11,7% en CPGE, 9,5% en IUT, 6,3% en STS, 3,1% en école de commerce et 2,8% en école d'ingénieur. Ces pourcentages excluent les inscriptions multiples d'un étudiant en licence et en CPGE.

Champ : France métropolitaine + DOM

Source : MESRI-SIES (Encadré 3)

La poursuite en STS des bacheliers professionnels progresse sensiblement en 2018

Près de sept bacheliers technologiques sur dix de la session 2018 poursuivraient des études dans l'une des principales filières

de l'enseignement supérieur. Leur taux de poursuite en IUT a progressé à un rythme de 0,1 point par an entre 2014 et 2016. Après une pause en 2017, ce taux repartirait à la hausse en 2018 (+1,1 point) pour s'établir à 12,6%. En revanche, leur poursuite en STS continuerait de fléchir, suivant la

tendance amorcée en 2016. Ce taux s'établirait à 34,3% en 2018, soit -1,1 point en un an et -1,8 point en 3 ans (tableau 2). Enfin, leur taux de poursuite à l'université hors IUT, qui a fléchi de plus de 2 points entre 2015 et 2017, progresserait de 0,3 point à la rentrée 2018 pour s'établir à 19,3%.

Quant aux bacheliers professionnels, leur taux de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur sous statut scolaire⁴ renouerait avec la hausse en 2018 (+2,1 points) pour s'établir à 29,3%. Cette augmentation serait principalement due à un taux de poursuite nettement supérieur dans la filière STS (+3 points pour 2018), tandis que leur propension à poursuivre à l'université se contracterait de 0,9 point pour s'établir à 5,4%.

Une hausse des inscriptions des néo-bacheliers plus élevée en IUT et en école ou de commerce à la rentrée 2018

À la rentrée 2018, près de 456 000 nouveaux bacheliers seraient inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur (hors doubles inscriptions licence-CPGE), soit 21 000 de plus qu'à la rentrée précédente (*tableau 3*). Un accroissement d'environ 11 400 inscriptions de néo-bacheliers, soit +5,4%, devrait être observé en première année à l'université hors IUT sous l'effet de la hausse substantielle du nombre de bacheliers généraux et technologiques. Les Staps est la licence qui devrait enregistrer la plus forte hausse d'inscriptions (+9,2%). L'augmentation du nombre de néo-bacheliers inscrits serait de 7,1% en IUT et de 4,0% à l'entrée en STS, alors que cet effectif serait quasi stable en CPGE (-0,6%). Lors de cette rentrée, le caractère novateur de l'outil Parcoursup, en particulier le délai autorisé pour valider une proposition et peut-être la longueur insuffisante des listes d'admission, semblent avoir conduit les classes de préparatoires aux grandes écoles (CPGE) à ne pas accueillir tous les étudiants ayant formulé ce vœu et tous ceux qu'ils auraient souhaité.

Les entrées en école d'ingénieur, de commerce ou en facultés privées devraient de nouveau avoir sensiblement progressé à la rentrée 2018 : +7,6% sur l'ensemble de ces formations.

Au-delà des néo-bacheliers, entrent en première année de l'enseignement supérieur

des bacheliers des années précédentes et des étrangers arrivant en France pour suivre des études. Avec une hypothèse de stabilité sur ces populations à la rentrée 2018, un peu plus de 505 000 nouveaux entrants seraient inscrits dans les principales filières de l'enseignement supérieur en 2018 (hors doubles inscriptions licence-CPGE), soit 21 000 de plus qu'à la rentrée précédente.

Au total, le nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur serait de 2 678 000 à la rentrée 2018, en hausse d'environ 55 000 par rapport à l'année précédente (+2,1%). Le nombre d'inscriptions à l'université hors IUT devrait augmenter plus qu'en 2017 en lien avec la dynamique de la démographie : 26 000 inscriptions d'étudiants supplémentaires (+1,8% tous cursus confondus. La hausse serait prononcée en licence (+2,6%, +21 600 étudiants), sensible en master (+0,8%, +4 400 étudiants); le nombre d'étudiants en doctorat serait quasi stable (-100 étudiants) (*tableau 1*). En IUT, une augmentation des effectifs devrait s'observer en 2018 après la stabilité de l'an dernier (+3 500 étudiants), qui serait notamment imputable à la hausse des taux de poursuite des bacheliers technologiques en IUT (+1,1 point). En CPGE, les effectifs diminuent de 1,6% (-1 400 étudiants). Après avoir fléchi en 2017, la filière STS gagne 3 600 étudiants (+1,4%). La progression des inscriptions serait plus prononcée en école de commerce (+9 700 inscriptions, +5,9%), en école d'ingénieur (+6 300, +4,6%) mais aussi en facultés privées (+5,2%) et dans les grands établissements. Dans l'ensemble, ces formations accueilleraient 18 400 étudiants supplémentaires à la rentrée 2018.

Moins de nouveaux inscrits mais des effectifs toujours en hausse sensible à la rentrée 2019

Une légère baisse des nouveaux bacheliers entrants dans l'enseignement supérieur est attendue pour 2019, le boom démographique de l'année 2000 ayant impacté principalement la rentrée 2018. Selon le scénario tendanciel, on observerait un fléchissement de 0,4% des nouveaux bacheliers inscrits

dans les filières traditionnelles (université, IUT, CPGE et STS) comme pour l'ensemble des principales filières du supérieur, ce qui représente des baisses respectives de 1 500 et 1 800 inscrits (*tableau 3*).

À l'université hors IUT, le nombre de nouveaux bacheliers serait en recul (-2 000 néo-bacheliers, soit -0,9%). Peu de fluctuations sont attendues dans les filières courtes : stabilité en IUT et +0,2% en STS. Par contre, les nouvelles inscriptions en CPGE, après une année de recul technique, progresseraient par contrecoup en 2019 (+0,7%). Le nombre d'inscriptions de néo-bacheliers en école d'ingénieur non universitaire, en école de commerce et dans les facultés privées serait en baisse de 1%.

Cette évolution modérée des inscriptions de nouveaux bacheliers, conjuguée aux effets cumulés des augmentations d'entrée dans l'enseignement supérieur les années précédentes, se traduirait par une progression du nombre total des inscriptions dans l'enseignement supérieur en 2019. Ainsi, selon ce scénario tendanciel, le nombre total d'inscrits à l'université serait en hausse mais plus faible que celle observée les deux années précédentes. En 2019, l'accroissement supplémentaire à l'université hors IUT serait de 14 000 inscriptions (*tableau 1*). En particulier, les effectifs en licence devraient augmenter de 9 000 étudiants (+1,1%) et ceux en master de 5 000 étudiants (+0,9%). La hausse serait de 21 500 au total sur les filières traditionnelles et de 33 500 sur l'ensemble de l'enseignement supérieur (+1,3%), différence portée essentiellement par la hausse des étudiants inscrits en école de commerce (+5 000 inscrits) et en école d'ingénieur (+4 000 inscrits).

Si la démographie des populations arrivant dans le supérieur a connu une forte hausse en 2018, elle se réduit quelque peu les années suivantes. L'évolution du nombre de nouveaux bacheliers au titre de la démographie devrait être plus faible (*encadré 1*). L'effet d'une hausse de l'entrée dans l'enseignement supérieur se propage sur l'effectif total mais s'amointrit au bout de quelques années, en lien avec la durée de la scolarité dans l'enseignement supérieur. C'est pourquoi, si on constate une forte hausse des inscriptions totales

4. Le modèle de prévision utilisé n'inclut pas l'apprentissage, dispositif très utilisé par les bacheliers professionnels qui poursuivent des études supérieures comme apprentis. Ainsi, le taux de poursuite des bacheliers professionnels en STS est augmenté de 7,3 points si l'on inclut ceux qui préparent leur BTS en alternance.

TABLEAU 4 - Effectifs des universités hors IUT

	Constat 2017	Projections (scénario tendanciel)						Variation en % 2027/2017
		2018	2019	2022	2024	2026	2027	
Cursus Licence	835 099	856 600	866 000	875 000	885 000	893 000	893 000	6,9
Droit	120 397	122 900	124 000	124 000	125 000	125 000	125 000	3,8
Sc.économiques, AES	117 376	120 400	122 000	123 000	124 000	125 000	125 000	6,5
Lettres, Sc. humaines	314 083	322 900	327 000	331 000	335 000	339 000	339 000	7,9
Sciences	163 895	168 800	171 000	174 000	176 000	179 000	179 000	9,2
STAPS	48 191	49 800	51 000	52 000	53 000	53 000	53 000	10,0
Santé autres	13 359	13 400	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	-2,7
Santé PACES	57 799	58 400	58 000	58 000	59 000	59 000	59 000	2,1
Cursus Master	574 017	578 200	584 000	594 000	595 000	596 000	597 000	4,0
Droit	76 798	78 500	80 000	82 000	82 000	82 000	82 000	6,8
Sc.économiques, AES	65 970	64 700	65 000	66 000	66 000	66 000	66 000	0,0
Lettres, Sc. humaines	167 573	167 900	169 000	172 000	173 000	174 000	174 000	3,8
Sciences	67 604	68 700	70 000	72 000	72 000	72 000	72 000	6,5
STAPS	6 063	5 700	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	-1,0
Santé autres	53 032	53 500	54 000	54 000	54 000	54 000	54 000	1,8
Santé médecine	69 351	70 800	72 000	73 000	73 000	73 000	74 000	6,7
Santé pharmacie	20 690	20 800	21 000	21 000	21 000	21 000	21 000	1,5
Santé odontologie, maieutique	13 407	13 400	13 000	13 000	13 000	13 000	13 000	-3,0
Ingénieurs universitaires	33 529	34 200	34 000	35 000	35 000	35 000	35 000	4,4
Cursus Doctorat	57 896	58 000	58 000	57 000	56 000	56 000	55 000	-5,2
Droit	6 892	6 700	7 000	7 000	6 000	6 000	6 000	-12,9
Sc.économiques, AES	3 198	3 200	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	-6,2
Lettres, Sc. humaines	19 026	19 100	19 000	18 000	18 000	18 000	17 000	-10,7
Sciences	27 069	27 200	27 000	27 000	27 000	27 000	27 000	-0,3
STAPS	550	600	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	81,8
Santé autres	1 161	1 200	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	-13,9
Total	1 467 012	1 492 800	1 508 000	1 526 000	1 536 000	1 545 000	1 545 000	5,3
Droit	204 086	208 100	211 000	213 000	213 000	213 000	213 000	4,4
Sc.économiques, AES	186 543	188 300	190 000	192 000	193 000	194 000	194 000	4,0
Lettres, Sc. humaines	500 682	509 900	515 000	521 000	526 000	531 000	530 000	5,9
Sciences	258 567	264 700	268 000	273 000	275 000	278 000	278 000	7,5
STAPS	54 804	56 100	58 000	59 000	60 000	60 000	60 000	9,5
Santé autres	67 553	68 100	68 000	68 000	68 000	68 000	68 000	0,7
Santé (médecine, pharma, odonto)	161 247	163 400	164 000	165 000	166 000	166 000	167 000	3,6
Ingénieurs universitaires	33 529	34 200	34 000	35 000	35 000	35 000	35 000	4,4

Champ : France métropolitaine + DOM
Source : MESRI-SIES (Encadré 3)

Flux annuel de nouveaux bacheliers entrants : +33 000 sur 10 ans dans les principales filières

En 2027, le nombre de nouveaux bacheliers entrant à l'université hors IUT serait supérieur de 8,0 % à celui de la rentrée 2017 (+17 000) (tableau 3). Cette évolution reposerait sur le dynamisme démographique et sur l'hypothèse de maintien des taux de poursuite des bacheliers généraux à l'université à des niveaux proches de ceux observés en 2016 et 2017. Sur l'ensemble de la période de projection (2018-2027), les hypothèses tendancielles

se traduisent par une évolution contrastée de l'ensemble des disciplines. Si le taux de poursuite des bacheliers généraux dans les disciplines universitaires de droit et de santé est prévu en léger recul pour les dix prochaines années (respectivement -0,4 et -0,6 point), les autres disciplines que sont les « sciences économiques-AES », les sciences, les Staps et les « lettres sciences humaines » verraient ce taux progresser (respectivement +0,2, +0,4, +0,5 et +0,5 point). Comme le nombre de bacheliers généraux augmentent sur cette période, les néo-bacheliers entrant dans le supérieur seraient plus nombreux dans toutes les

disciplines. Toutefois leur progression serait moins élevée en santé (+2,8 %) et en droit (+3,0 %).

Le nombre de nouveaux bacheliers entrant en IUT progresserait de 10,5 % entre 2017 et 2027. La croissance serait soutenue par celle des nouveaux bacheliers technologiques intégrant cette filière : +28,8 % sur 10 ans.

Les flux d'entrée des bacheliers en CPGE devraient connaître une légère hausse de 2,4 % sur la période 2017-2027, grâce à la progression du nombre de bacheliers généraux qui sont, en moyenne, 11 % à poursuivre dans cette filière sur la période de projection.

Les nouvelles inscriptions des bacheliers en première année de STS enregistreraient une hausse de 8,5 % entre 2017 et 2027. Cette croissance modérée serait surtout imputable au fait que ce sont plutôt les bacheliers professionnels qui poursuivent dans cette filière et que leur nombre progresse moins que celui des bacheliers généraux. Une hausse du taux de poursuite des bacheliers professionnels en STS tout au long de la période sous-tend également cette projection : il passerait de 20,2 % en 2017 à 24,6 % en 2027.

En parallèle des filières traditionnelles, les autres filières connaissent une forte augmentation de leur attractivité ces dernières années. Et les contraintes de capacité à l'entrée de certaines filières en tension ont sans doute favorisé un déplacement des entrées vers ces formations. De plus en plus d'écoles supérieures proposent des formations post-bac accessibles directement sur concours. Ainsi entre 2017 et 2027, l'évolution des bacheliers poursuivant dans ces filières post-bac serait de +3 000 inscriptions en école de commerce, facultés privées et écoles d'ingénieur (+11,2 %).

À l'université, 78 000 étudiants supplémentaires sur 10 ans

En dix ans, suite aux moins nombreuses entrées supplémentaires en 2019 et à une stabilité les années suivantes, l'université

gagnerait au total 78 000 inscriptions d'étudiants, soit une hausse de 5,3 %. La progression serait plus forte en cursus licence qu'en cursus master (+6,9 % et +4,0 %). La nouvelle réforme des masters, mise en place en décembre 2016, modifie les modalités de recrutement dans les formations de master privilégiant désormais le recrutement et la sélection des candidats à l'entrée dans le cursus. La baisse des entrées en master observée à la rentrée 2017 a été maintenue sur la période du scénario tendanciel. Ce dynamisme ne bénéficierait pas à la poursuite d'étude en doctorat. En effet, si une prolongation des tendances passées est à l'œuvre, les effectifs de doctorants seraient en baisse de 5,2 % entre 2017 et 2027 (tableau 4).

Tous cursus confondus, sur dix ans, les effectifs universitaires croitraient sur l'ensemble des disciplines : ils seraient particulièrement dynamiques en sciences (+7,5 %), en Staps (+9,5 %) et en lettres et sciences humaines (+5,9 %). La progression serait plus modérée en droit (4,4 %), en économie (4,0 %) et en disciplines de santé (médecine, pharmacie, odontologie) (3,6 %). Entre 2017 et 2027, la hausse prévue tendancielle serait également dynamique dans les filières sélectives que sont les IUT (+6,8 %) et les STS (+5,8 %). En CPGE, l'évolution sur dix ans est une stabilité essentiellement imputable à la baisse observée entre 2017 et 2018.

Et 180 000 étudiants de plus dans l'ensemble de l'enseignement supérieur entre 2017 et 2027

Pour l'ensemble des filières traditionnelles, la hausse des inscriptions serait de 5,2 %, soit 101 000 inscriptions d'étudiants supplémentaires. En poursuivant les tendances antérieures, les écoles de commerce et d'ingénieur non universitaires verraient leurs effectifs croître respectivement de 15,2 % (+25 000 étudiants) et de 11,6 % (+16 000 étudiants). L'augmentation du nombre d'étudiants dans les facultés privées serait très élevée mais concerne moins d'étudiants (+24,3 %, +7 000 étudiants). Les effectifs des « autres formations » (formations artistiques, paramédicales, sociales et autres écoles...) seraient eux aussi dynamiques, avec une croissance de 8,7 % (+27 000 étudiants).

Au final, en 2027, la projection à long terme ainsi réalisée conduit à 2 803 000 inscriptions d'étudiants dans l'enseignement supérieur français (hors doubles inscriptions licence-CPGE), soit 180 000 inscriptions de plus qu'en 2017 (+6,9 %) (tableau 1).

**Aline Pauron,
MESRI - SIES**

Encadré 1 : Méthodologie des projections

Les effectifs de l'enseignement supérieur dépendent, en grande partie, du flux d'entrée dans le supérieur après l'obtention du baccalauréat. Le modèle de projection des effectifs de l'enseignement supérieur s'appuie sur les prévisions d'effectifs de terminales réalisées par la Depp, déterminées principalement par les projections démographiques de l'Insee et des taux de redoublement dans le second degré.

Les effectifs de bacheliers sont estimés à partir de ces effectifs de terminales auxquels on applique une projection des taux de réussite au baccalauréat. Sont réalisés ensuite des projections sur les taux de poursuite par série du baccalauréat et filière de l'enseignement supérieur de ces bacheliers pour estimer le nombre de nouveaux bacheliers qui devraient entrer chaque année dans les différentes filières. On y ajoute les effectifs des entrants non nouveaux bacheliers (ceux des années antérieures, étrangers...). On fait « vieillir » ces entrants sur la base de taux de passage, de redoublement et de réorientation.

Les hypothèses sur les taux de poursuite, de passage, de redoublement et de réorientation sont donc centrales dans les scénarii de projections. Ces taux sont estimés pour les formations en université hors IUT, les IUT, les STS, les CPGE (filières dites « traditionnelles » dans cette étude) par discipline et dans le nouveau modèle de projection mis en œuvre pour la première fois cette année, pour les formations en école d'ingénieur non universitaire, en école de commerce, de gestion, de vente, dans les facultés privées et dans les grands établissements

que sont Paris Dauphine, IEP Paris, EHESS, Écoles normales supérieures, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Institut de physique du Globe, musée national d'histoire naturelle et École nationale des chartes. Pour les autres écoles (artistiques et culturelles, d'architecture, de notariat, et les écoles paramédicales et sociales...), les projections sont réalisées à partir de l'observation de leurs effectifs totaux des années précédentes et des tendances que l'on prolonge.

Pour la prévision 2018, les données tiennent compte des résultats définitifs du baccalauréat de la session 2018, des choix d'orientation observés les années précédentes et des premières informations disponibles sur l'année 2018 : données définitives de la rentrée 2018 en lycée concernant les STS et CPGE (y compris le champ agriculture) et premiers résultats sur les nouvelles inscriptions universitaires en première année de licence. Ces dernières informations devront toutefois être confirmées par la suite.

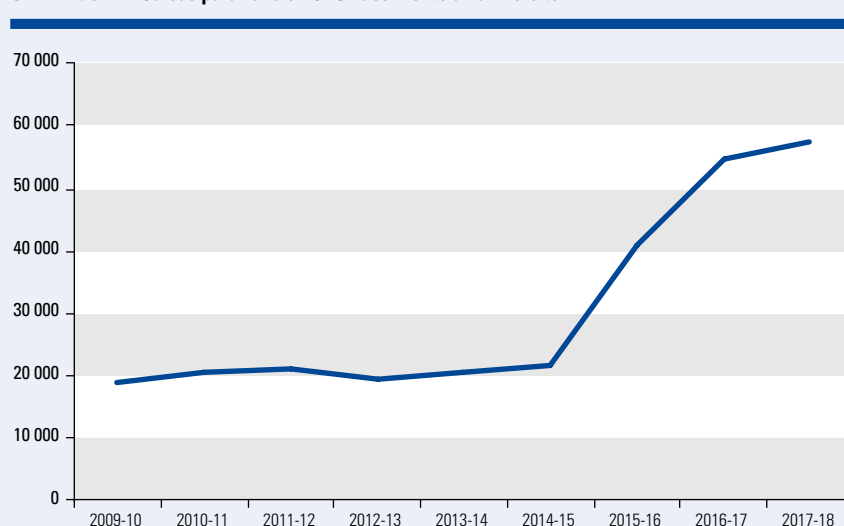
Dans le scénario présenté dans cette étude, les hypothèses sur les taux de poursuite, de passage, de redoublement et de réorientation sont tendancielle. Une hypothèse de stabilité des effectifs de nouveaux entrants non nouveaux bacheliers (bacheliers des années précédentes et étrangers essentiellement) a été retenue sur toute la période.

Encadré 2 : Les doubles inscriptions en CPGE et en licence

La loi relative à l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) adoptée le 22 juillet 2013 prévoit un conventionnement obligatoire entre les CPGE et les universités à partir du 1^{er} janvier 2015, se traduisant a priori par des doubles inscriptions des étudiants concernés. Le nombre de doubles inscriptions a progressé régulièrement depuis 2013 et se stabilise à compter de la rentrée 2017. En 2017-2018, 57 400 étudiants sont inscrits en licence et en CPGE par conventionnement et le nombre d'inscriptions les comptabilisant s'établit à 2 680 400.

Cette année, les projections sont réalisées hors doubles inscriptions licence-CPGE (appelées DI), et donc non comptabilisées dans les inscriptions universitaires. Toutefois, dans la continuité des exercices de projections précédents, sont aussi présentés des effectifs prenant en compte ces doubles inscriptions. Une hypothèse de stabilité du nombre de doubles inscriptions (57 500) a été retenue pour la période de projection. Le taux de doubles inscriptions licence-CPGE se maintiendrait au niveau de celui de 2018 (67,5%).

GRAPHIQUE 2 - Coursus parallèle en CPGE des inscrits à l'université



Source : MESRI - SIES

Encadré 3 : Les sources

Les sources utilisées dans cette note sont celles produites par le SIES : les systèmes d'information SISE et les enquêtes sur les établissements d'enseignement supérieur mais aussi celles produites par les ministères en charge de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture sous forme d'enquêtes et les systèmes d'informations Scolarité et SYSCA de la DEPP.

Pour en savoir plus

- Miconnet, N., « Prévisions des effectifs du second degré pour les années 2019 à 2023 », *Note d'information DEPP* n° 19.06, mars 2019
- Thomas, F., « Résultats définitifs de la session 2018 du baccalauréat : l'effectif de bacheliers poursuit sa progression », *Note d'information DEPP* n° 19.03, mars 2019
- Ndao G., « Les effectifs étudiants dans le supérieur en 2017-2018 en progression constante », *Note d'information SIES*, n° 18.09, décembre 2018
- Fiches 6.18 et 6.19 de *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS)* 2017-2018, MESRI, septembre 2018
- Fiches 10 et 11 de *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France* n° 11, juillet 2018
- Pauron, A., « Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2017 à 2026 », *Note d'information SIES*, n° 18.04, avril 2018